

Médias - Les travaux ont débuté en septembre 2018

La fibre pour tous les foyers de l'Arc mosellan dans moins d'un an

Les travaux de déploiement de la fibre optique gagnent du terrain dans les 26 communes de l'Arc mosellan. D'ici un an, les 17 021 prises seront en service. Des réunions de raccordement sont programmées.

Le 08/02/2019 à 05:02



Photo

Les nœuds de raccordement optique ont été posés à Kœnigsmacker, Kédange et Guénange. Les opérations de préraccordement vont débuter puis la commercialisation s'effectuera de septembre 2019 à janvier 2020. Photo DR

Les travaux de déploiement de la fibre optique, amorcés en septembre 2018, dans l'Arc mosellan, avancent vite et bien. Les nœuds de raccordements des trois plaques ont été posés à Kédange, Kœnigsmacker et Guénange. « Il reste à tirer les câbles », constate le président Pierre Heine, qui organise régulièrement des rencontres entre les vice-présidents, les entreprises et Moselle fibre pour faire le point sur l'avancée des opérations. Concrètement, pour les seize communes de la première plaque, de Distroff à Bettelainville, en passant par Monneren et Volstroff, les choses se précisent puisque des réunions de préraccordement sont prévues à Volstroff le 21 et à Kédange le 26 février à 18h et 20h. « Ce sera l'occasion pour les habitants de poser toutes leurs questions techniques mais aussi de se positionner pour profiter du très haut débit. L'installation de la prise est gratuite car l'Arc Mosellan a accepté de la financer. Elle aurait dû coûter 400 € par foyer. » Dès septembre, cette partie du territoire entrera dans la phase de commercialisation. « On prévoit également des réunions et les opérateurs qui le souhaitent pourront se faire connaître. » Quant aux autres foyers, ceux de la plaque de Kœnigsmacker, ils sont attendus le 5 mars à 16, 18 et 20h. Les foyers de la troisième plaque auront leurs réunions de préraccordement le 23 avril à Guénange et le 25 à Bousse. La phase de commercialisation est annoncée pour la fin de l'année pour les cinq communes de la plaque de Kœnigsmacker. Les autres localités en bénéficieront à partir de 2020.

Préraccordement et commercialisation

« On n'a jamais été aussi proche, admet le président, car on parle du haut débit depuis 2014. Ce n'est plus qu'une question de mois. »

Que les habitants qui ne pourraient pas assister aux réunions de préraccordement de leur zone se rassurent, « ils auront la possibilité de s'inscrire sur le site de Moselle fibre à compter de la date de ces réunions et ce durant quinze jours », invite Pierre Zenner, vice-président. Dès à présent pour savoir si vous êtes éligibles, faites le test sur Moselle numérique en tapant votre adresse. « Ceux qui ne seraient

pas répertoriés peuvent se faire connaître auprès de l'Arc mosellan ou lors des réunions de préaccordement », complète Pierre Heine. Et si l'Arc mosellan s'est engagé dans cette démarche, ce n'est pas un hasard : « Lorsqu'on choisit d'habiter dans une commune, on demande en priorité s'il y a un périscolaire et internet. C'est un service que nous voulions rendre à la population. »

Plus d'informations : www.arcmosellan.fr/fibre

Trois plaques

Le réseau fibre est constitué de trois plaques. La première, celle de Kédange, comprend seize communes : Aboncourt, Bettelainville, Buding, Budling, Distroff, Hombourg-Budange, Kédange, Kemplich, Klang, Luttange, Inglange, Metzervisse, Monneren, Metzervisse, Metzeresche et Volstroff. La deuxième rassemble Kœnigsmacker, Oudrenne, Elzange, Malling, Valmestroff. La troisième comprend Guénange, Bousse, Rurange, Bertrange et Stuckange.

Nous avons investi 6, 8 M€ pour rendre équitable l'accès à la fibre. On a fait le pari de l'avenir.
Pierre Heine président de l'Arc mosellan.

Sabrina FROHNHOFER.